

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mil vingt-six, le cinq février,**

**Le Conseil Municipal de la commune de St Maurice l'Exil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la Présidence de M. GENTY, Maire**

**Date de convocation du Conseil Municipal : vingt-neuf janvier deux mil vingt-six**

**PRESENTS : MM.GENTY/LIBERO/CORRADINI/REBOULET/RABIER/RULLIERE/CHOUCHANE/CHERVEL/BEAUVEIL/CHARBIN/ROYE/BENHALLA/ULL/ROUCAUTE/NIVON/ABMESELELEME/PICARD/BILLET/PERILLARD/VINGERDER/HAMMADI/LACONDEMINE**

**POUVOIRS : MM FABBRI A GENTY/NOTTEGHEM A CORRADINI/FERNANDEZ A ULL/MALLET A CHERVEL/THOMMES A LIBERO**

**ABSENT : M.GAY**

**N° 26/01/03**

**Objet : Garantie partielle d'un emprunt Alpes Isère Habitat – Contrat de prêt Caisse d'Epargne n°A0126012000**

Le Maire expose au conseil municipal que le bailleur social « Alpes Isère Habitat » sollicite la commune pour la garantie d'un emprunt qu'il souhaite contracter auprès de la Caisse d'Epargne dans le cadre d'un projet de construction de 15 logements « Prêt Social Location Accession » à l'extrémité Sud de la rue Michel Petrucciani.

La garantie sollicitée porte sur 35 % d'un prêt total de 4 522 314 €, soit la garantie d'un montant de 1 582 810 €.

Il sera proposé de valider la garantie d'un emprunt d'un montant total de 4 522 314 € correspond au contrat de prêt n°A0126012000 à intervenir entre Alpes Isère Habitat et la Caisse d'Epargne et ce à hauteur de 35 %.

Le conseil municipal, après avoir ouï cet exposé et délibéré, décide :

- de garantir 35 % de l'emprunt d'un montant total de 4 522 314 € à intervenir entre Alpes Isère Habitat et la Caisse d'Epargne,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents utiles à la formalisation de cette garantie dans le cadre du contrat de prêt n°A0126012000.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

SAINT MAURICE L'EXIL, le 5 février 2026



Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 0

Exécutoire compte-tenu de la réception  
En Sous-Préfecture le 06/02/2026  
Et de la notification ou publication du 06/02/2026